

Sujets d'examens

UM1, UFR AES, Master1, 2013-2014, semestre 1

Les sujets sont fournis à titre indicatif et ne sauraient engager l'équipe pédagogique sur un type précis de sujet

AES M1
S1
18

Aménagement du territoire M1

Hélène Rey-Valette

Sujet examen Session 1 2013/2014

Traiter l'un des sujets au choix

Sujet 1

L'ingénierie territoriale est définie comme « l'ensemble des concepts, méthodes, outils et dispositifs mis à disposition des acteurs des territoires pour accompagner la conception, la réalisation et l'évaluation de leurs projets de territoire » (Angeon et al., 2007). **En quoi la prise en compte du développement durable entraîne-t-elle une évolution de l'ingénierie territoriale ?**

Sujet 2

L'économie résidentielle un choix de développement ou une situation subie ?

Bibliographie citée

ANGEON V., P. MOQUAY, S. LARDON, S. LOUDIYI, Y. POSS, J.M. PIVOT, A.CARON (2007). Le développement territorial : principes et méthodes. In Développement territorial et diagnostic prospectif. Réflexions autour du viaduc de Millau. L'Aube, Coll. Essai, La Tour d'Aigues, pp. 27-59.

Les documents sont autorisés

ML1
51
45

**M 1 AES
FILIERE MANAGEMENT PUBLIC**

**COURS DE DROIT DU DEVELOPPEMENT DURABLE LOCAL
ANNY ROUSSO**

Vous répondrez aux deux questions suivantes :

- **La loi « littoral » du 3 janvier 1986 est elle une loi de développement durable ?**
 - Dans son esprit
 - Dans son application
- **Vous donnerez votre appréciation sur l'outil Agenda 21 local en tant que démarche de développement durable sur un territoire**

Durée de l'épreuve : 2 heures

Aucun autre document n'est autorisé.

M₁
S₁
15

Master 1 Management Public
M. DJOULDEM
Politiques publiques territoriales

Traiter, au choix, un des deux sujets

1- Dissertation

Quels acteurs fabriquent des politiques territoriales ?

2- Commentaire de texte :

"L'action collective est l'un des principaux moteurs de l'affirmation récente des territoires européens : elle contribue au profond renouvellement de leurs rapports avec les Etats et le marché international. Au cœur de l'internationalisation économique et de ses effets sur les territoires, les groupes patronaux ont reflété avec une particulière acuité les logiques ascendantes de transformations des territoires, comme l'indiquent les analyses territoriales du capitalisme. A partir d'angles différents et complémentaires, celles-ci ont souligné que le succès collectif de territoires repose sur l'existence d'un patronat organisé, en mesure de répondre aux besoins (productifs) de ses membres et de mobiliser la société locale pour réunir les conditions et ressources favorables à ses activités (...).

La perspective organisationnelle prolonge avec efficacité l'analyse de la formation des groupes sociaux : sur un territoire, le "patronat" est un groupe social dont l'organisation collective doit concilier une logique politique de formation des buts face aux acteurs publics et une logique économique d'appartenance aux dynamiques productives. Dans cette mesure, ceci reflète toute la densité politique des territoires : l'organisation des intérêts économiques se développe en fonction de l'adaptation ou la compensation par rapport à deux processus microsociaux, l'intégration du marché et la centralisation de l'Etat, reflétant la place historique de chaque territoire dans les rapports centre-périphérie et, plus récemment, la délicate adaptation au marché international."

Yann Fournis, *Comprendre les institutions par le bas. L'institutionnalisation d'un patronal régional par l'action collective (1950-2000)*. Revue française de science politique, vol 60, n°2, 2010, p.322-323.

Aucun document n'est autorisé

17